

INTERVENANTS

BELLE VAN THONG Marie-Françoise, Directrice du Service Enfance et Famille, Conseil Général 92

BOUDOT Yolène, Psychologue EPE Villepreux

CONCY Dominique, Educatrice UEMO Malakoff, PJJ 92

Dr COSSERON Florent, Psychiatre, Médecin coordonnateur de la MDA 92, Vice-président de l'ANMDA

DOUVILLE Olivier, Psychanalyste et anthropologue. Laboratoire CRPMS, Université Paris VII

Dr ENJOLRAS Franck, Psychiatre et anthropologue, CMP Odyssée (Sceaux)

Pr GUTTON Philippe, Psychiatre, Psychanalyste, Professeur des Universités, Directeur de la Revue *Adolescence*

Hervé HAMON, Ancien président du Tribunal pour Enfants de Paris, membre du Comité directeur et membre du Conseil élargi des magistrats de la jeunesse et de la famille

Dr Hélène LIDA-PULIK, Psychiatre, Médecin coordonnateur de la MDA des Yvelines Sud

Dr Nancy PIONNIE-DAX, Pédopsychiatre, Médecin Responsable CASA Malakoff, représentante de l'Hôpital Erasme à la MDA des Hauts-de-Seine et membre du Conseil d'Administration

M. RATINAUD Philippe, Directeur de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'adolescence des Yvelines

Maître RIVOIRE Jean-Luc, Avocat au barreau des Hauts-de-Seine, Membre du Conseil d'Administration de la MDA des Hauts-de-Seine

TETU-DUMAS Steevens, Directeur de l'EPEI de Villepreux, Direction territoriale de la PJJ 78

Dr VACHER-NEILL Nicole, Psychiatre, Expert près des Tribunaux, Association Jean Coxet, Etablissement Jenner

**Avec le parrainage de
Enfance et Psy
et de**

**La Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et de
l'Adolescent et Disciplines Associées (SFPEADA)**

ARGUMENT

Les modifications des cadres juridiques dans le champ de la protection de l'enfance (loi de 2007), de l'exercice professionnel (loi de 2005) et médical (loi de 2002), et celles des politiques dans le champ de la prévention de la délinquance, obligent les professionnels de l'adolescence à repenser leurs pratiques. Quels que soient leurs champs de compétences, il s'agit de préserver, dans leur métier, une liberté d'action et une créativité suffisante.

Par ailleurs, ces lois s'intègrent dans un contexte sociétal où l'on observe une évolution de la place du judiciaire, tant du côté des professionnels (précautions face au risque judiciaire, notion de rapport bénéfice-risque), que des usagers (recours et judiciarisation des procédures).

Enfin, de nouvelles contraintes sociales de transparence, du «tout dire» et du «tout savoir», ainsi que celles de la nécessité de rapidité et d'efficacité pèsent aujourd'hui tant sur les adolescents que sur les adultes.

Quels liens faut-il faire entre ces différents aspects qui d'un côté encadrent nos pratiques, de l'autre les infiltrent ? Doivent-ils ou peuvent-ils se penser à l'aune d'un changement sociétal plus général, et si oui, lequel ?

Nous avons choisi cette thématique pour ouvrir la réflexion sur les pratiques dans le cadre de nos MDA partenariales et pluridisciplinaires. Dans celles-ci, se pose indiscutablement la question de la place respective des partenaires et de la possibilité de s'engager sur des situations, à plusieurs, pour faire de ces éléments quelque chose qui n'entrave pas les processus de pensée mais qui puisse accompagner l'engagement de nos responsabilités éthiques et professionnelles.

**Renseignements et inscriptions :
Mme Michelle LEVAVASSEUR**

e-mail : levavasseur.michelle@orange.fr

Téléphone : 06 14 68 44 72



L'ACCOMPAGNEMENT DES ADOLESCENTS, ENTRE LIBERTÉS ET CONTRAINTES DU DROIT DE PENSER AU DEVOIR D'INTERVENIR

Vendredi 1^{er} juin 2012

**Espace Reuilly
21, rue Hénard
75012 PARIS**

Métros : Montgallet (8)
Reuilly-Diderot (1 et 8)
Dugommier (6)

Bus : 29, 46 52

PROGRAMME

8 h 30 : Accueil des participants

9 h 00 : **OUVERTURE DU COLLOQUE**

Dr H. Lida-Pulik

Dr F. Cosseron

9 h 30 : **CONFERENCES PLENIERES**

Modérateur : Pr Ph. Gutton

M. H. Hamon : «*Les mutations de la justice des enfants en France : quels enjeux, quelles conséquences pour les adolescents, pour les parents, pour les professionnels ?*»

M. O. Douville : «*Ce qu'ouvre et limite la contrainte*»

11 h 00 – 11 h 30 : Pause

11 h 30 : **DU DROIT DE SE TAIRE AU DEVOIR DE PARLER**

Modérateur : M. Ph. Ratinaud

Intervenants :

Dr F. Enjolras : «*La parole impossible*»

Me J.L. Rivoire : «*Le droit à être entendu*»

13 h 00 – 14 h 30 : Repas libre

14h 30 : **PROFESSIONNELS ET ADOLESCENTS
FACE AUX CONTRAINTES ADMINISTRATIVES
ET/OU JUDICIAIRES**

Modérateur : Dr N. Vacher-Neill

Intervenants :

Mme D. Concy, Dr N. Pionnié-Dax : «*A propos d'une situation clinique avec obligation de soins*»

Mme Y. Boudot, M. S. Tetu-Dumas : «*L'adolescent en situation de placement : de la contrainte judiciaire à l'accompagnement éducatif*»

Mme M.F. Bellee Van Thong : «*Préparer le passage à l'âge adulte, la sortie du dispositif de l'aide sociale à l'enfance*»

16 h 30 : **CONCLUSION**

Pr Ph. Gutton

M. H. Hamon

17 h 00 : **CLÔTURE DE LA JOURNEE**

Dr H. Lida-Pulik

Dr F. Cosseron

Comité d'Organisation

Acuna-Dadul Elias, Cazaoulou Martine, Cosseron Florent, Enjolras Franck, Juan-Chocard Anne-Sophie, Lacroix Michèle, Levavasseur Michelle, Lida-Pulik Hélène, Martin Solène, Paupe Gaëlle, Pionnié-Dax Nancy, Tourrés-Gobert Dominique, Vivant Laura, Zann Michèle

Bulletin d'inscription

A retourner à

Mme Michelle LEVAVASSEUR

8, Allée Pierre Delarue Nouvellière – 91400 ORSAY

e-mail : levavasseur.michelle@orange.fr

Téléphone : 06 14 68 44 72

Organisation logistique : Association Chiappe Formation



L'ACCOMPAGNEMENT DES ADOLESCENTS, ENTRE LIBERTES ET CONTRAINTES

M. Mme Melle

Nom : Prénom :

Activité : Établissement :

Secteur : Education Justice Santé Social

Email (merci d'écrire avec soin) :

@

Adresse Domicile Professionnelle

Rue

Code Postal Ville

Pour vous joindre en cas de problème : Tél :

INSCRIPTION

Individuelle	35 €
5 individuelles groupées (5 bulletins, un seul envoi)	120 €
Formation continue	50 €
5 Formations continues groupées	200 €

N° de Formation Continue :

Association Chiappe Formation : 11 75 28 97 475

Organisme payeur :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. :

Email

@

Nous pouvons être amenés à utiliser ces données pour vous informer de nos colloques et publications. Si vous ne le souhaitez pas, cochez la case ci-contre